



COMMUNE DE TOURRETTES

DEPARTEMENT DU VAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le Vingt-deux Mars,

Le Conseil Municipal de la commune de TOURRETTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Camille BOUGE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mars 2016

Secrétaire de séance : Mme Raymonde AUBAULT

Nombre de conseillers : En exercice : 23 - Présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 20 – Votes pour : 20 – Votes contre : 0 – Abstention : 0 – Votes blancs ou nuls : 0

Etaient présents : M. AUFFRET – R. AUBAULT - A-M. GAUBERTI – G. BARRA – JL. GIRAUD- **Adjoint**
S. ALLEG - W. DUBOSQ – A. DUBOIS - J. ROBERT HENSELER - A. PELLEGRINO – S. BEURRIER-
C. LUBRANO LAVADERA – E. MENUT - J. RAYNAUD – C. VELAY – N. PERRICHON – S. LELUIN,
Conseillers Municipaux

Absents excusés : A. RASKIN (pouvoir donné à M. AUFFRET) – S. ARNOULD (pouvoir donné à S. ALLEG)

Absents : A. CELKA – J. TOCQUER – M. RAYNAUD

PRODUIT AMENDES DE POLICE

M. le Maire précise :

Vu les articles R 2334-10 et R2334-12 du CGCT,

Vu le courrier du Conseil Départemental du 7 mars 2016,

CONSIDERANT qu'il convient comme chaque année de solliciter le Conseil Départemental 83, pour bénéficier de l'attribution de crédits provenant des amendes de police.

CONSIDERANT que peuvent bénéficier de ces crédits, les communes de moins de 10.000 habitants pour des opérations d'aménagement et de sécurisation des points d'arrêts, la sécurisation des cheminements piétons et l'amélioration des stationnements à proximité des établissements scolaires et l'aménagement du covoiturage.

CONSIDERANT que la commune de Tourrettes veut mettre en exergue, deux opérations :

1 – TRAVAUX CHEMIN DES TERRASSONES :

- Création de places de parkings.
- Elargissement de la voie existante et rectification de tracé, prise en compte de la sécurité.
- Signalisation horizontale et verticale.

Montant de l'opération	4 940 € H.T. soit 5 928 € TTC.
-------------------------------	---------------------------------------

Le financement de l'opération serait le suivant :

- **Montant de l'opération:** 4 940 € HT. soit 5.928 € TTC.
- Amendes de Police : 4 700 €
- Part communale : 1 228 €.

2 – TRAVAUX CHEMIN DE LA LOMBARDIE :

- Parking : création de places.
- Elargissement de la voie existante et rectification de tracé, prise en compte de la sécurité.
- Signalisation horizontale et verticale.

Montant de l'opération	14 520 € H.T. soit 17 424 € TTC.
-------------------------------	---

Le financement de l'opération serait le suivant :

- **Montant de l'opération:** 14 520 € HT. Soit 17 424 € TTC.
- Amendes de Police : 12 000 €
- Part communale : 5 424 €.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

DECIDE

- **DE DEMANDER** au Conseil Départemental 83 l'attribution d'une subvention au titre de la répartition des recettes provenant des amendes de police pour aider la commune à financer la réalisation des travaux ci-dessus indiqués, la demande s'élève à 16 700 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Toulon à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.



Fait et délibéré à Tourrettes, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Camille BOUGE.